



GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

54, RUE ANDRE LEBON
BP 458 - 39109 DOLE CEDEX
Tél. : 03 84 79 78 40
Fax : 03 84 79 78 43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

N°GD 30/10

Objet

Organisation des championnats du monde de dirigeables – tarif des partenariats

Secrétaire de séance

Gérard MARECHAL

Rapporteur

Claude FRANCOIS

Conseil Communautaire
25 Mars 2010
Abergement-la-Ronce – 18h30

DELIBERATION

Nombre de conseillers en exercice : 97

Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 84

Nombre de procurations : 05

Nombre de votants : 89

Date de la convocation : 09 mars 2010

Date de publication : 09 avril 2010

Délégués présents (titulaires et éventuellement suppléants) :

S. Boissard suppléée par N. Ferreira de Souza, J.L. Bouchard, D. Bernardin, T. Gauthray-Guyenet suppléé par JM. Mignot, B. Chevaux, E. Tavernier, P. Vuitton, L. Goron-Chaniet, B. Negrello, P. Bussière, G. Fumey, P. Daubigny, T. Mader suppléé par J. Le Bail, D. Michaud, P. Blanchet suppléé par B. Robe, P. Guibelin, JF. Louvrier, C. Petiot, C. Di Caro suppléée par O. Gremion, A. Albertini, J. Chevriaux, M. Giniès, C. Gras, D. Barbagelata, G. Barbier, F. Barthoulot, R. Belalia, M. Borneck, P. Bouvret-Maire, G. Card, C. Chalon, MA. Chalumeaux, D. Clerc, C. Quillet, C. Creuze suppléée par E. Rauscher, P. Epinat, JP. Fichère, JB. Gagnoux, L. Gatinault suppléé par C. Bruand, P. Genestier, A. Hamdaoui, S. Laroche, R. Manière, N. Abdelli, K. Mezeraï suppléée par J. Dejeux, I. Nouvellon, C. Parent, M. Perrin, J. Rosat, D. Sicquot-Bérodier, JC. Wambst, D. Chataignier, F. Macard, M. Rigoulet, L. Bougaud, J. Lombard, M. Huguenet suppléé par B. Chatillon, J. Thurel, JM. Diètre suppléé par K. Mathiot, M. Gauthier, A. Courderot, A. Alonzo, P. Sautrey, D. Chevalier, B. Bonnard-Ongenaed suppléée par F. Serruot, F. Perchat, G. Maréchal, F. David, J. Hubert, C. François, B. Monamy, M. Perron, JM. Daubigny, J. Drouhain, A. Jordan, D. Rauch suppléé par A. Mayot, M. Richard, M. Hoffmann, D. Ecarnot, C. Arnoud, C. Bourgeois-République, P. Nasom, JC. Lambert, B. Javourez

Délégués absents ayant donné procuration : B. Guerrin à M. Ecarnot, J. Petit à D. Sciquot-Bérodier, A. Chollat à P. Sautrey, G. Fernoux-Coutenet à J. Hubert, R. Curly à M. Giniès

Délégués absents non suppléés et non représentés: G. Michaud, P. Monnet, F. Saudon, P. Jacquot, G. Coutrot, G. Ginot, JF. Dumont, H. Prat

Les championnats du monde de dirigeables 2010 auront lieu à l'aéroport de Dole/Jura, à Tavaux, du 13 au 18 juillet 2010. Le financement de la manifestation fait l'objet de subventions publiques et privées. Il convient de fixer les tarifs des partenariats de manière à contribuer à l'équilibre budgétaire de l'évènement.

Il est proposé les tarifs suivants :

- 900 € pour la formule 1, donnant droit à 3 vols en montgolfière, 1 vol pour un enfant malade, la participation à la soirée d'inauguration, la présence du logo du partenaire sur les affiches de la manifestation et sur les documents de communication (plaquette, journaux...), une présence sur le site web des championnats du monde de dirigeables 2010, une présence sur le site de la manifestation au sein du village des partenaires, la participation à la remise des prix et au déjeuner de clôture.
- 6 000 € pour la formule 2, donnant droit en sus de la formule 1, à trois vols en montgolfières supplémentaires, le parrainage officiel d'une épreuve des championnats du monde, la participation au dîner de gala, un emplacement privilégié du logo du partenaire sur les documents de communication et la possibilité de remettre personnellement un prix lors de la cérémonie de clôture.

Rendu exécutoire

Par télétransmission en Préfecture le 09 avril 2010

N° identifiant : 039-200010650-20100325-3010-DE

- 1 -

- 200 € pour la formule 3, donnant droit à un emplacement du logo à l'intérieur du programme de la manifestation.

Ces tarifs ne comprennent pas les options supplémentaires, notamment pour l'équipement des stands des partenaires (électricité, éclairage, banderoles ...) qui seront facturées en supplément.

Le Conseil de Communauté, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- PREND ACTE des modalités tarifaires prévues pour les partenaires des championnats du monde de dirigeables 2010,
- FIXE les conditions de paiement et d'encaissement dans le respect des règles de la comptabilité publique,
- AUTORISE le président à faire procéder au règlement

Fait à Dole,
Le 25 mars 2010,
Le Président,